



SOCIÉTÉ

Faut-il maintenir le grand oral du bac ?

DÉBAT

PROPOS RECUEILLIS PAR
THOMAS POUPEAU

C'est le clou de la réforme du lycée : vingt minutes d'entretien face à un jury. Mais, du fait d'une préparation bousculée, certains veulent son annulation.

TOTEM ou épreuve essentielle ? Depuis plusieurs semaines, la colère monte contre le grand oral, clou de la réforme du baccalauréat portée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Lycéens, profs, syndicats : ils sont de plus en plus nombreux à demander l'annulation de cette épreuve inédite (programmée du 21 juin au 2 juillet), la crise sanitaire ayant, selon eux, empêché sa bonne préparation. Une pétition demandant sa suppression, portée par des lycéens des Yvelines, approche les 26 000 signatures. Le grand oral, c'est quoi ? Quarante minutes, dont vingt de préparation, au cours desquelles les 750 000 candidats seront interrogés par un jury de professeurs sur une question portant sur les enseignements de spécialité, puis sur les connaissances acquises en première et terminale, et, enfin, sur le projet d'orientation. « Notre but est d'entraîner chaque enfant de France à savoir bien s'exprimer à l'oral. C'est une compétence essentielle dans la vie », a encore défendu le ministre, lundi. Pas sourd, toutefois, à la colère : ces prochaines semaines, la commission de suivi de la réforme du bac lui fera état de pistes pour aménager l'épreuve, bousculée par le Covid-19. Pourquoi ne pas tout simplement l'annuler ? Nous avons posé la question à, d'un côté, Pierre Mathiot, directeur de Sciences-po Lille, architecte de la réforme du bac, fervent défenseur du maintien, et, de l'autre, Antoine Roy, l'un des 750 000 lycéens qui devront s'y coller, lui-même signataire de la pétition.



AFP-FRANÇOIS DELUT

Pierre Mathiot

DIRECTEUR DE SCIENCES-PO
LILLE ET ARCHITECTE
DE LA RÉFORME DU BAC

A quoi sert le grand oral ?

Cette épreuve totalement nouvelle permet de vérifier des compétences qu'on n'avait, jusque-là, jamais vraiment mesurées avant l'entrée des lycéens dans le supérieur. C'est un rite de passage essentiel, qui prépare à l'étape d'après. Cela a beaucoup de sens ! Cela existe dans d'autres pays, notamment en Italie, où cela dure carrément 45 minutes devant six professeurs, mais aussi dans certaines grandes écoles en France. D'ailleurs, à Sciences-po Lille, j'ai parfois affaire à des lycéens qui n'ont jamais pris la parole en public de façon solennisée. C'est un vrai souci. Là, avec ce grand oral, on leur offre une première sérieuse en la matière, qui compte pour 10 % de la note finale du bac.

Pourquoi un tel coefficient ?

C'est un bon compromis : il a un vrai poids, mais le diplôme n'en dépend pas non plus. Passer le bac en 100 % contrôle continu, ce ne serait pas du tout rendre service aux jeunes. Par ailleurs, cette épreuve est très préparatoire à d'autres étapes de la vie, et

au premier chef, aux entretiens professionnels ou d'embauche. Parler devant un recruteur, cela ne s'improvise pas. Tout ceci fait beaucoup d'avantages à un rituel qui manquait au cursus scolaire en France...

De plus en plus de lycéens et de professeurs demandent son annulation pure et simple...

Je suis lucide : il est évident que cette année n'est pas la meilleure pour mettre en place ce grand oral. Est-ce que les différences de préparation selon les établissements engendrent des inégalités ? Oui, probablement. C'est le lot de cette crise terrible, même si, de tout temps, le bac n'a jamais été préparé de la même manière, selon les lycées, les élèves ou les professeurs... Reste que je constate que beaucoup de ceux qui sont contre ce grand oral



l'auraient été même sans crise. L'épidémie n'est pour eux qu'un effet d'aubaine pour taper sur un ministre et sa réforme. Et puis, je veux détendre les lycéens : 95%

d'entre eux auront le bac, si j'en crois les taux de réussite récents !

N'y a-t-il pas un risque sanitaire, si l'on demande à 750 000 candidats de se présenter à une épreuve ?

L'argument sanitaire ne tient pas. On parle d'une épreuve où les profs du jury portent un masque, respectent les distanciations physiques, et où les élèves sont convoqués heure par heure, pour limiter les brassages. Je crois qu'il est nécessaire de maintenir cette épreuve. Évidemment... sauf si l'épidémie est à son paroxysme en juin.





► 16 avril 2021 - N°23834



Antoine Roy

18 ANS,
 LYCÉEN À LIMOGES
 (HAUTE-VIENNE)

Vous ne voulez plus du grand oral tel qu'il a été prévu par le gouvernement. Pourquoi ?

A la base, je n'étais pas du tout hostile à ce grand oral. Je me disais : « Pourquoi pas, ça peut être utile... » Mais depuis que les cours sont en distanciel et les lycées fermés, ce n'est plus possible. Les conditions pour maintenir cette épreuve, en tout cas en l'état, ne sont pas réunies, pas du tout. Pour une foule de raisons. Déjà parce qu'on n'a eu aucune heure dédiée pour le préparer. On devait le faire pendant les heures de spécialité, mais il fallait bien bosser sur le programme pour les épreuves écrites... Or, celles-ci ont été annulées en janvier au profit du contrôle continu ! A ce moment-là, on aurait pu se rabattre sur la préparation de l'oral, mais avec le distanciel, les demi-jauges, comment préparer ça de manière correcte ?

Vous ne pouvez pas le préparer depuis chez vous ?
 On n'a eu les modalités de l'épreuve que le mois dernier, c'est bien trop tard. Moi, par exemple, depuis janvier, j'ai

eu cours une semaine sur deux en présentiel, puis une semaine sur trois... jusqu'à ce qu'ils ferment le lycée totalement. Résultat, je suis chez moi, devant mon écran. Et encore : j'ai la chance d'avoir une chambre à moi tout seul, je suis plutôt bon élève... Mais j'ai des camarades qui doivent garder leurs frères et sœurs tout en bachotant. Et puis, on ne peut pas préparer correctement une épreuve orale sans l'accompagnement des enseignants. D'ailleurs, mon prof de sciences économiques et sociales avait prévu des « simulations » sous forme de temps de prise de parole devant la classe, où les camarades auraient jaugé la prestation. Mais ça n'a pas eu lieu, à cause des demi-jauges, puis du confinement des établissements.

Certains parlent d'inégalités entre lycées. Pourquoi ?

L'Education nationale doit tenir compte du fait que certains établissements ont fait beaucoup plus de présentiel que d'autres, facilitant la préparation du grand oral pour leurs élèves. Dans ma ville, c'est le cas de quelques lycées privés. C'est donc inégalitaire.

Et la crainte de contaminations le jour de l'épreuve ?

Selon moi, l'argument sanitaire, s'il n'est pas le principal, doit également être pris en compte, notamment comme toile de fond de l'impréparation. Qui peut croire que le flux de candidats sera respecté sans problème, sans effet entonnoir dans les couloirs ? Avec en plus des lycéens qui vont prendre le bus, manger le midi entre eux...



Le grand oral, c'est...

... une épreuve inédite qui compte pour **10 %** de la note finale (en voie générale)
8 % pour la philo le 10 juin 2021

82 % en contrôle continu dont évaluations communes (histoire, enseignement scientifique, EPS, langues vivantes...), bulletins de 1^{er} et terminale, bac anticipé de français

Répartition cette année en raison de la crise sanitaire (au lieu de 60 % de contrôle continu et 40 % d'épreuves terminales en temps normal).

... 20 minutes de passage...
 entre le 21 juin et le 2 juillet 2021

1. 20 minutes : Le candidat prépare son intervention.

2. 5 minutes : Le candidat présente la question puis y répond.

3. 10 minutes : Echange et argumentation avec le jury.

4. 5 minutes : Echange sur le projet d'orientation du candidat.

... devant un jury composé de 2 professeurs venant d'un autre lycée : l'un enseigne une des spécialités de l'élève.

L'exposé se déroule sans notes et debout.

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, INFROGRAPHIE